

MESSAGE DU MINISTRE

des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports



En tant que ministre responsable de la Commission des transports du Québec, je suis heureux de m'associer pour souligner le 45^e anniversaire de cet organisme.

Au fil des années, le champ d'intervention de la Commission s'est considérablement élargi. Mais, quels que soient les pouvoirs qui se sont ajoutés, sa mission est demeurée sensiblement la même, soit d'accroître les comportements sécuritaires des transporteurs, de s'assurer que l'offre de service de transport répond aux attentes des usagers et de soutenir l'équité dans l'industrie du transport.

Notre réseau routier québécois est un fort moteur de développement économique partout à travers la province. Afin d'exploiter son plein potentiel, il est nécessaire d'en assurer la régulation. C'est le rôle qu'assume la Commission depuis plus de 45 ans. Ses nombreuses actions entreprises depuis sa création ont permis de mieux encadrer l'industrie du transport et ses services. Cela fait en sorte qu'aujourd'hui tous les usagers de la route peuvent circuler de façon plus sécuritaire.

La Commission des transports du Québec est une organisation essentielle au bon fonctionnement du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports qui lui permet d'assurer quotidiennement la saine gestion du réseau routier.

Je remercie donc les 11 membres ainsi que tout le personnel pour leur intégrité, leur rigueur et leur engagement. Je les invite également à poursuivre leur excellent travail.

André Fortin

Ministre des Transports, de la Mobilité durable
et de l'Électrification des transports